

## Répertoire National des Certifications Professionnelles Résumé descriptif de la certification

### Intitulé

**Master spécialité « Entraînement et optimisation de la performance sportive »**

Cadre 1

Autorité responsable de la certification		Qualité du(es) signataire(s) de la certification
Universités	Cadre2	Présidents des Universités concernées Cadre 3

### Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau : **1 (nomenclature de 1969)**

Code NSF :

Cadre 4

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Le Titulaire dispose d'une **triple compétence, scientifique, professionnelle et sportive** lui permettant d'assurer la **conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement et d'optimisation de la performance sportive**.

Il exerce des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations dont la vocation est l'optimisation de la performance motrice par les activités physiques et ou sportives dont il a en charge la responsabilité. Il développe les compétences professionnelles suivantes :

- Le professionnel a pour vocation d'analyser dans leur contexte
  - L'activité des compétiteurs (valides ou handicapés).
  - L'activité des intervenants dans l'entraînement, la préparation physique, mentale, nutritionnelle ...
  - Les pratiques motrices telles que les disciplines sportives fédérales et les activités physiques et techniques support de la préparation physique et mentale
  - Santé dans l'environnement du sportif
- Il conçoit, organise, évalue et conseille
  - Les types, les formes et les modalités de pratiques
  - Les programmes d'entraînement
  - Les équipes d'intervention
- Il développe et optimise
  - Les compétences des intervenants (aide à la réflexion et à la formation à partir des connaissances scientifiques)
  - Les équipes d'intervenants (recrutement, coordination, motivation, cohésion, ...)
- Il participe au développement d'une politique sportive en relation avec ses dirigeants élus ou professionnels, par la définition des orientations stratégiques et à la fixation des objectifs ;

- Il synthétise les résultats de son action et de celles des intervenants. Il veille à l'atteinte des résultats par des procédures d'évaluation, de régulations et opère éventuellement des changements d'orientation;
- Il définit les stratégies de communication relatives à la politique sportive et au projet de l'organisation à laquelle il appartient.

**CAPACITES ou COMPETENCES ATTESTEES :**

- Il maîtrise l'ingénierie de projet sportif
  - dans toutes ses phases
    - Initiation
    - Diagnostic
    - Conception planification
    - Mise en œuvre
    - Adaptation et régulation
    - Evaluation
  - dans toutes ses composantes
    - Techniques (méthodes et outils)
    - Technologiques (modèles)
    - Scientifiques (Théories et recherches)
    - Culturelles
    - Réglementaires et juridiques
    - Ethiques
- Il maîtrise les différentes dimensions du management d'une équipe multidisciplinaire
  - Préparation physique, mentale et nutritionnelle
  - Encadrement médical et paramédical
  - Communication
  - Gestion
- Il maîtrise l'anglais professionnel et sportif
- Il maîtrise les questions de santé dans l'environnement du sportif : dopage, blessure etc...

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Le titulaire d'un est un cadre qui travaille dans le secteur du sport amateur ou professionnel au sein des secteurs associatifs publics ou privés et marchand (tourisme sportif, centre de réentraînement et de reconditionnement, ...) dont le but est l'optimisation de la performance motrice et sportive.

Les types d'emploi accessibles :

- Entraîneur
- Préparateur physique et/ou mental
- Manager
- Directeur Sportif Responsable des relations publiques ou des relations avec la presse
- Conseiller Technique professionnels;
- Chef de projet ;
- Chef de projet en reconditionnement;
- Conseiller National;
- Chargé de développement;
- ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

Cadre 6

### **Modalités d'accès à cette certification**

Descriptif des composantes de la certification :

**L'organisation générale de la formation**

Le Master est organisé en quatre semestres d'enseignements et comprennent un ou plusieurs stages longs en milieu professionnel. L'architecture des formations vise à l'équilibre entre enseignements théoriques et enseignements pratiques. La réalisation de projets est une des constantes de l'organisation des enseignements. L'intervention de professionnels est une garantie et une preuve des liens entre acteurs de terrain et université.

**Volume horaire global par étudiant**

en Master 1 : semestres de 250 à 300 heures dont 100 heures de stage au minimum ; en Master 2 : semestres de 200 à 250 heures, dont 200heures de stage au minimum.

Enseignement épistémologique concernant les méthodes d'entraînement

Méthodologie de la recherche en entraînement sportif

Connaissances technologiques et méthodologiques mobilisées dans le champ sportif

Aspects juridiques réglementaires et éthiques liés à la pratique sportive

Connaissance des potentiels, méthodes et résultats des différents partenaires de l'entraînement.

Sciences du mouvement, de la motricité et du sport (outils d'analyse de l'image, tests de qualités physiques et mentales, questionnaires, échelles de perception,...)

Formation professionnelle

Management et gestion des ressources humaines

Maîtrise des méthodes et des outils d'organisation et de communication

Connaissance des organisations sportives et des structures d'accueil, du contexte juridique français, européen et international (Fédérations, Olympisme, ..)

Maîtrise de la langue anglaise et des TIC

Stages et mémoires professionnels

**Modalités d'obtention du diplôme**

*Condition d'octroi des crédits ECTS-* A chaque matière enseignée est affecté un nombre de crédits fixé selon les règles du système ECTS (European Credit Transfer System)

**Conditions d'attribution du diplôme**

- Avoir terminé le programme des études de quatre semestres ;
- Obtenir une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10 ;
- Obtenir 120 crédits ECTS.

**Modalités d'évaluation des acquis des élèves**

- Le contrôle des connaissances est réalisé sur la base de relevés de notes semestriels ;
- Modes d'évaluation utilisés : épreuves écrites, compte rendus d'applications (travaux dirigés, travaux pratiques), épreuves orales, projets ;

Certaines épreuves de contrôle des connaissances effectuées en équipes, font l'objet d'un travail écrit unique et d'une notation identique pour les membres de l'équipe.

Cadre 7

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant			
En contrat d'apprentissage			

Après un parcours de formation continue			
En contrat de professionnalisation			
Par candidature individuelle			
Par expérience <i>Dispositif VAE prévu en .....</i>			

Liens avec d'autres certifications	Accords européens ou internationaux
Cadre 8	Cadre 9

### Base légale

<p><u>Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :</u></p>  <p><u>Références autres :</u></p>	Cadre 10
--	----------

### Pour plus d'information

<p><u>Statistiques :</u></p> <p><u>Autres sources d'informations :</u></p> <p><u>Lieu(x) de certification :</u></p> <p><u>Historique :</u></p>	Cadre 11
---	----------